



Avocat en parlement

Charles Antoine POPULLE

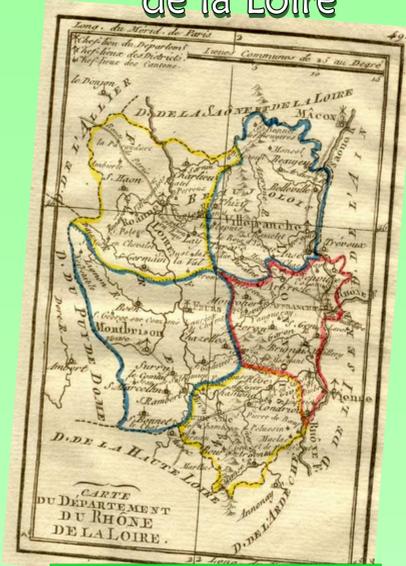


Populle

Malgré sa participation à la fête de la Fédération à Lyon, Roanne ne participe pas à l'insurrection des Lyonnais contre la République



Se battre pour "LE" département de la Loire

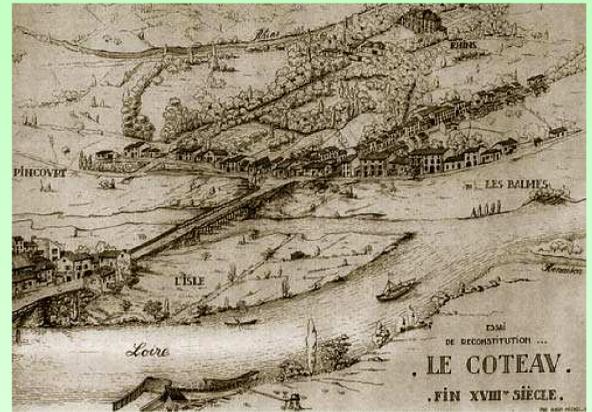


Maire de ROANNE du 27 mars 1781 au 12 novembre 1791

Membre du Directoire de Rhône et Loire le 7 septembre 1791
Guillotiné le 14 mars 1794 (24 ventôse an II) à Lyon, place des Terreaux



Aider les victimes de la crue de la Loire des 10 et 11.11.1790



Pierre POPULLE
Notaire royal
x Marie GACON

Loys POPULLE
Seigneur de la Révolière
Conseiller du Roy
° 01.11.1592 à Roanne (42)
† 12.03.1660 à Roanne (42)
x Toussaine CHAPPUIS

temporairement c'est perdu, mais ce n'est que partie remise

Claude POPULLE
Avocat en parlement
Premier échevin de Roanne
° 28.05.1628 à Roanne (42)
† 17.10.1696 à Roanne (42)
x 22.10.1668 à Pouilly-les-Nonains (42)
Philippe BOUCHAND

Guillaume-Loys POPULLE
Docteur en médecine
° 15.05.1672 à Roanne (42)
† 09.09.1741 à Saint-Galmier (42)
x 08.05.1715 à Saint-Galmier (42)
Marie-Antoinette GALLIEN

Claude-Nicolas POPULLE
Bourgeois
° 03.09.1716 à Saint-Galmier (42)
† 25.11.1749 à Pouilly-les-Nonains (42)
x 02.05.1746 à Roanne (42)
Marguerite CARTIER

Mathieu GAY
Bourgeois de Chassenard
x Jeanne BAUDOT

Charles-Antoine POPULLE
° 01.02.1746 à Roanne (42)
† 14.03.1794 à Lyon (69)

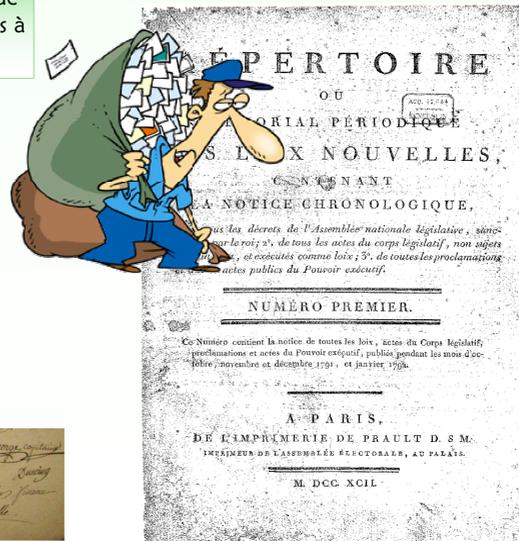
Elisabeth GAY
° 06.03.1749 à Chassenard (03)
† 21.12.1788 à Roanne (42)

x 09.04.1774 à Chassenard (03)

François POPULLE
° 05.02.1777 à Roanne (42)
† 28.04.1846 à Saint-Gérard-le-Puy (03)
Maire de Roanne du 01.07.1808 au 29.12.1815

Les nombreux courriers de la "Nouvelle République" nous coûtent cher en frais de poste

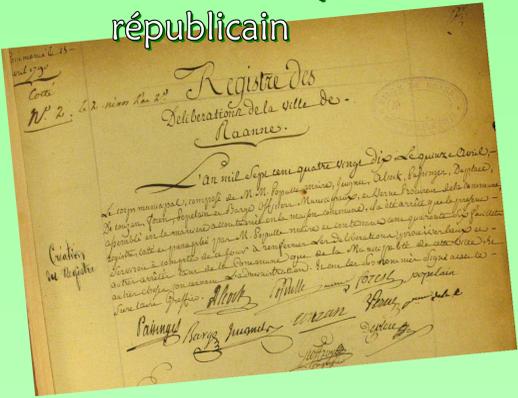
idée : lire les courriers sur place et ne payer les taxes que pour les plus importants à emporter



Planter l'arbre de la Liberté



Ouvrir le premier registre du conseil municipal républicain



Assurer la tranquillité de la ville

Demander la conservation du régiment de Dragons avec lequel la population s'entend bien

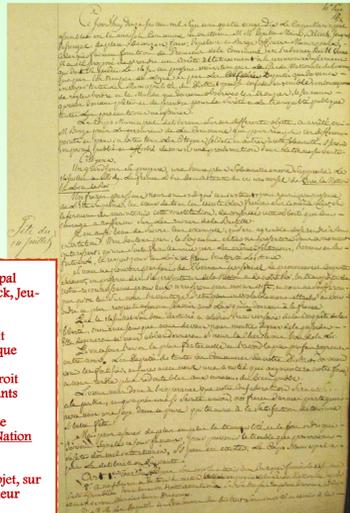


Trouver du blé à tout prix et en protéger les convois

Parcourir les communes voisines, jusqu'à Lapolis ou Toulon-sur-Arroux pour l'acheter et veiller au grain dans la halle au blé

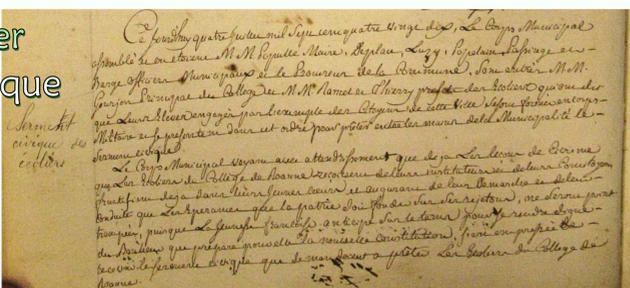
Organiser la Garde Nationale du district

Fêter le premier "14-Juillet"



Ce Jour d'aujourd'hui douze Juillet mil Sept cent quatre vingt dix le Corps Municipal assemblé en la maison commune et ou étoient M. M. Populle Maire, Alcock, Jeune...
Il a été proposé...
De régler l'ordre et la marche que doivent observer les troupes, le serment qu'elles doivent prêter et de prendre pour la sûreté et la tranquillité publique Toutes les précautions nécessaires.
... et pour inviter tous les Citoyens Soldats et autres à cette solennité, il seroit imprimé publié et affiché demain une proclamation dans les termes suivants
Citoyens
Un grand jour se prépare, une heure plus solennelle encore s'approche. Le 14 Juillet à Midy, la France libre doit retentir du cri universel de Vive la Nation la loi et le Roi.
Nos frères parisiens nous ont indiqué cet instant pour réunir en présence de l'Être Suprême, les vœux de tous les véritables français sur le même objet, sur le serment de maintenir cette constitution, de conserver cette liberté que leur courage a raffermi sur les ruines de la Bastille.
Il est aussi beau de suivre leur exemple, qu'il est agréable de se rendre à leur invitation. N'en doutons pas, le Royaume entier ne présentera dans ce moment intéressant, qu'une seule famille unie par les mêmes sentiments, l'amour et la fraternité, le respect pour les Lois et pour l'autorité légitime...
Que le 14 Juillet soit donc destiné à célébrer l'anniversaire de la conquête de la Liberté, c'est en ce jour que nous devons nous montrer dignes de la posséder Elle dégénérerait et nous abandonnerait si nous la cherchions hors de la Loi Qu'en ce jour l'union la plus fraternelle et l'accord le plus parfait régnerent entre nous. Les députés de toutes les Communes de notre district doivent... jurer avec nous une amitié qui augmentera notre force et nous rendra plus redoutable aux ennemis du bien public.
Livrons nous donc à l'espérance que notre Confédération sera utile à la patrie et qu'après une si sainte union, nos frères doivent partager avec nous une joie douce et pure qui termine à la satisfaction de tous une si belle fête.

Prêter et faire prêter le serment civique



et, dans les signatures de cet acte, François Populle signe près de son père...



Louis XVI

La Révolution